

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 12 SEPTEMBRE 2022**

sous la présidence de Madame Michèle ESCHLIMANN, Maire.

Nombre de membres élus : 29, en exercice : 29, présents : 22

Membres présents :

M./Mme ESCHLIMANN Michèle, HARTMANN Jean-Philippe, PETER Nathalie, HELLBURG Didier, BENFORD Céline, KRIEGER Marius, SCHORP Eric, COMMENNE Marie-Angèle, GERARD Alain, SOHN Philippe, HOLLIER Sylvie, HEITZ Emmanuelle, FEHRENBACH Laure, HALTER Cédric, WOEHREL Stéphane, MOUTON-DUMONTET Céline, BERTOLOTTI Mérédith, BOCH Barbara, DUSSENNE André, PELISSIER François, FILEZ Jean-Christophe, BLANCHARD Catherine.

Membres absents ayant donné délégation :

M. FENDRICH Serge à M. HARTMANN Jean-Philippe
Mme WALTER Céline à Mme PETER Nathalie
Mme LENTZ Denise à M. PELISSIER François
Mme SCHEFFKNECHT Marie à M. FILEZ Jean-Christophe

Membres excusés :

M. ZUCCALA Dimitri
Mme REINBOLD Audrey
M. ADAM Laurent

**N° 66/2022 SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN / RAPPORT
ANNUEL 2021 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée de la note de synthèse des points inscrits, et adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance,

Où l'exposé de M. HARTMANN, Adjoint au Maire,

Vu les articles L. 2224-5 et D. 2224-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le SDEA a transmis son rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement,

Appelé à en prendre connaissance,

PREND ACTE dudit rapport pour l'année 2021.

Le Secrétaire de séance

Céline GASS



DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
en vertu de sa transmission au contrôle de légalité,
et de sa publication sur le site Internet de la
commune le ...

15 SEP. 2022

LE MAIRE



Michèle ESCHLIMANN